

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00365 Numéro SIREN : 395 358 435 Nom ou dénomination : AB CAOUTCHOUC

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2020 sous le numéro de dépôt 11798



Greffe du tribunal de commerce d'Angers

BP 80003 - 19 rue René Rouchy 49055 ANGERS CEDEX 02

09:00 - 11:45, 13:30 - 16:30

Téléphone : 02.41.87.89.30

www.greffe-tc-angers.fr - www.infogreffe.fr

AM/2000 B 00365

AB CAOUTCHOUC

12 RUE DU CHAMP DE L'AIRE

49080 BOUCHEMAINE

Nos références : AM/2000 B 00365

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : AB CAOUTCHOUC

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

12 RUE DU CHAMP DE L'AIRE
49080 BOUCHEMAINE

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 395358435 R.C.S Angers

Le greffier soussigné constate le 16/09/2020 le dépôt, enregistré sous le numéro 2020/11798, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2019

Récépissé délivré le 07/10/2020

Le greffier

ME PAILLE



AB CAOUTCHOUC
Société à responsabilité limitée
au capital de 99 092 euros
Siège social : 12, rue du Champ de l'Aire
49080 - BOUCHEMAINE
RCS ANGERS B 395 358 435

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 17 SEP. 2020

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 JUILLET 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 457 369 euros en totalité au compte report à nouveau qui s'élève ainsi à 4 311 182 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices de la société ont été les suivants :

- **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 : DIVIDENDES DISTRIBUES : NEANT**
- **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017 : DIVIDENDES DISTRIBUES : NEANT**
- **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016 : DIVIDENDES DISTRIBUES : NEANT.**

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 juillet 2020 :

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Certifié conforme
La Gérance
Jean DA SILVA



AB CAOUTCHOUC
Société à responsabilité limitée
au capital de 99 092 euros
Siège social : 12, rue du Champ de l'Aire
49080 - BOUCHEMAINE
RCS ANGERS B 395 358 435

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 JUILLET 2020

Chère Associée,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Analyse de l'évolution des affaires.

L'exercice clos le 31 décembre 2019 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 4 037 567 euros contre 3 774 140 euros pour l'exercice précédent.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Nous espérons pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2020 consolider et voir même améliorer ces résultats qui demeurent très bons, malgré une conjoncture économique difficile.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2019, date de la clôture de l'exercice, il est à noter que nous avons subi les conséquences de la crise sanitaire « COVID19 ».

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre société ne détient aucune participation dans d'autres sociétés.



ETAT DES DETTES FOURNISSEURS

Exercices clos le 31/12/2018 :

Dettes à 1 an au plus :	343 095 euros
Dettes à plus d'1 an et 5 ans au plus :	0 euro
Dettes à plus de 5 ans :	0 euro

Total :	343 095 euros
---------	---------------

Exercices clos le 31/12/2019 :

Dettes à 1 an au plus :	279 288 euros
Dettes à plus d'1 an et 5 ans au plus :	0 euro
Dettes à plus de 5 ans :	0 euro

Total :	279 288 euros
---------	---------------

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 4 037 567 euros contre 3 774 140 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des reprises sur amortissements et provisions s'élève à 21 992 euros contre 10 815 euros pour l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 4 060 328 euros contre 3 789 480 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats de marchandises s'élève à 997 914 euros contre 969 963 euros pour l'exercice précédent.

Le poste « variation de stock » s'élève à -15 243 euros contre -46 471 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats de matières premières et autres approvisionnements s'élève à 404 686 euros contre 440 203 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 587 154 euros contre 637 760 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 122 383 euros contre 109 921 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires est de 945 497 euros contre 704 337 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux est de 297 771 euros contre 188 154 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements est de 115 163 euros contre 110 092 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux provisions est de 44 888 euros contre 10 770 euros pour l'exercice précédent.

Le poste dotations aux provisions pour risques et charges s'élève à la somme de 0 euro.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 3 500 637 euros contre 3 125 064 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 559 691 euros contre 664 417 euros pour l'exercice précédent.

Le Résultat financier est de 46 652 euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -2 397 euros,
- de l'impôt sur les sociétés de 146 577 euros,

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 se solde par un bénéfice de 457 369 euros.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 457 369 euros que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élèverait ainsi à 4 311 182 euros.

Les capitaux propres s'élèveront ainsi à la somme de 4 420 184 euros.

Conformément à la loi, nous vous rappelons que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices de la société ont été les suivants :

- **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 : DIVIDENDES DISTRIBUES : NEANT**
- **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017 : DIVIDENDES DISTRIBUES : NEANT**
- **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016 : DIVIDENDES DISTRIBUES : NEANT**

- Dépenses non déductibles fiscalement.

Nous vous demanderons de vous prononcer sur le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement que nous avons engagées au cours de l'exercice écoulé.

- Rémunération du Gérant.

Nous vous proposons aussi de bien vouloir fixer la rémunération du gérant.

- Conventions de l'article L.223-19 du Code de Commerce.

Nous allons par ailleurs vous donner lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

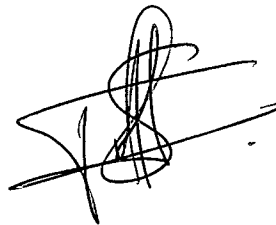
- Mandats.

Nous vous rappelons que la mission des Commissaires aux comptes doit prendre fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Compte tenu des nouveaux seuils fixés par la Loi PACTE, nous n'avons plus besoin de procéder à la nomination ou au renouvellement des Commissaires aux Comptes.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Copie certifiée conforme à l'original.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise : AB CAOUTCHOUC Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 12 RUE DU CHAMP DE L'AIRE ZI DES BRUNELLERIES 49080 BOUCHENEAUME Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 3 9 5 3 5 8 4 3 5 0 0 0 3 4 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31122019	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	9 950	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	1	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 016 850	287 797
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	202 901	135 092
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	204 025	
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	30	
TOTAL (II)		BJ	BK	1 229 701	626 944
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	55 233	345 580
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	3 811	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	597 918	
	Autres créances (3)	BZ	CA	55 836	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	3 421 871	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	415	
	TOTAL (III)	CJ	CK	55 233	4 425 431
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	1 284 934	5 052 375

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise		AB CAOUTCHOUC		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 99 092...)			DA	99 092
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	9 909
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	3 853 813
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	457 369
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	4 420 184
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	4 640
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	279 288
	Dettes fiscales et sociales			DY	268 036
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	80 227
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	632 191	
Ecart de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 052 375	
RENVOS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
			(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	632 191
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		AB CAOUTCHOUC				Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	3 774 388	FB	200 771	FC	3 975 159	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	57 706	FH	4 702	FI	62 408	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	3 832 094	FK	205 473	FL	4 037 567	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	768	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	21 992	
	Autres produits (1) (11)						FQ		
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	4 060 328	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	997 914	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(15 243)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	404 686	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	587 154	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	122 383	
	Salaires et traitements *						FY	945 497	
	Charges sociales (10)						FZ	297 771	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	115 163	
			- dotations aux provisions				GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	44 888	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	425	
		Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	3 500 637		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	559 691		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	46 652	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
			Total des produits financiers (V)				GP	46 652	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
			Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	46 652		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	606 343		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AB CAOUTCHOUC		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 235		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 235		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	3 631		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	3 631		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	(2 397)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	146 577		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 108 215		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 650 845		
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	457 369		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP		
			– Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	21 567	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	43 923	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	PENALITES AMENDES				72		
MUTUELLE				160			
URSSAF					463		
LETTRES				14	287		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		
AGRR				3 385			
CVAE				1			
AGRR					485		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>AB CAOUTCHOUC</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
						au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	9 950	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	1	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	1 293 147	KT		KU	16 500	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	241 676	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	12 540	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	74 846	LC		LD	36 247	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 622 210	LO		LP	52 747	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	229 528	8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières						1T	30	1U		1V		
TOTAL IV						LQ	229 558	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	1 861 718	0H		0J	52 747	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LV		LW	9 950	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	1	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	5 000	MK	1 304 647	
		Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	241 676	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	12 540	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	27 316	MT	83 777	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
TOTAL III					IY		NG	32 316	NH	1 642 641		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		M7		
	Autres participations					I0		0X	25 503	0Y	204 025	
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	30	
	TOTAL IV					I3		NJ	25 503	NK	204 055	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		0K	57 819	0L	1 856 645	

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AB CAOUTCHOUC Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise <u>AB CAOUTCHOUC</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL I	PE	9 950	PF		PG	PH	9 950	
TOTAL II											
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	944 411	QA	77 439	QB	5 000	QC	1 016 850	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	116 672	QE	26 667	QF		QG	143 340		
	Matériel de transport	QH	12 540	QI		QJ		QK	12 540		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	63 281	QM	11 056	QN	27 316	QO	47 022		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III			QU	1 136 905	QV	115 163	QW	32 316	QX	1 219 751	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	1 146 855	ØP	115 163	ØQ	32 316	ØR	1 229 701	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorpo- relles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise				AB CAOUTCHOUC				Néant ☐	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	10 345	6P	44 888	6R		6S	55 233
	Sur comptes clients	6T	425	6U		6V	425	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	10 770	TY	44 888	TZ	425	UA	55 233
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	10 770	UB	44 888	UC	425	UD	55 233
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	44 888	UF	425			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AB CAOUTCHOUC										Néant ☐ *				
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	204 025		UM			UN	204 025			
	Prêts (1) (2)			UP			UR			US				
	Autres immobilisations financières			UT	30		UV			UW	30			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA										
	Autres créances clients			UX	597 918		597 918							
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * ☐ UO)			ZI										
	Personnel et comptes rattachés			UY										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	169		169							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	37 727		37 727							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	17 940		17 940							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN										
		Divers		VP										
	Groupe et associés (2)			VC										
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR										
	Charges constatées d'avance			VS	415		415							
	TOTAUX			VT	858 223		VU	654 169		VV	204 055			
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD											
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE											
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF											
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y											
Autres emprunts obligataires (1)			7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG											
	à plus d'1 an à l'origine		VH											
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A											
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	279 288		279 288								
Personnel et comptes rattachés			8C	129 280		129 280								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	105 896		105 896								
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E											
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	29 131		29 131								
	Obligations cautionnées		VX											
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 729		3 729								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J											
Groupe et associés (2)			VI	4 640		4 640								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	80 227		80 227								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ											
Produits constatés d'avance			8L											
TOTAUX			VY	632 191		VZ	632 191							
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Désignation de l'entreprise AB CAOUTCHOUC				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 9			
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	457 369		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)			XX	72		
	Amendes et pénalités			WJ	72	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	146 577		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
			- imposées au taux de 0 %					ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			- Plus-values nettes à court terme					WN			
			- Plus-values soumises au régime des fusions					WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW			
			Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3		
								TOTAL I	WR	604 018	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *									WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV		
				- imposées au taux de 0 %					WH		
				- imposées au taux de 19 %					WP		
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
				- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *			Produit net des actions et parts d'intérêts :			Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 2238 du CGI)									ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY		
	Majoration d'amortissement *								XD	13 234	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5			XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC				
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 apudécies)	PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									XS	41 956	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC			XG	7 641	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI					
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD									
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	XH	62 832	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	541 187		XJ		
				déficit (II moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	541 187		XO		

* Des applications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP 2058 A 2020
Extension

AB CAOUTCHOUC

[illegible]

Désignation de l'entreprise AB CAOUTCHOUC			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	40 191
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
		8X		8Y
		8Z		9A
		9B		9C
Provisions pour dépréciation *				
		9D		9E
		9F		9G
		9H		9J
Charges à payer				
		9K		9L
		9M		9N
		9P		9R
		9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne W1		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : <u>AB CAOUTCHOUC</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	3 369 668	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales		ZB					
						- Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	484 145		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG	3 853 813						
TOTAL I			ØF	3 853 813	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	3 853 813				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)								YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance								YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)								XQ	190 926			
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU	30 793			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	15 958			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)								ST	349 477			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	587 154			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	39 292			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)								9Z	83 091			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	122 383			
TVA	- Montant de la TVA collectée								YY	768 320			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	323 099			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *								ØB	615 993			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK				
	- Numéro de centre agréé * XP								- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL								
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC								
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO								
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF								
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AB CAOUTCHOUC

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations*	1	MATERIEL OUI	5 000	5 000		
	2	INFORMATIQU	27 316	27 316		
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨					
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪						

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

① Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AB CAOUTCHOUC Néant ☒ *

1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,8 %	
2 Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % (1)		
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1						
	N - 2						
	N - 3						
	N - 4						
	N - 5						
	N - 6						
	N - 7						
	N - 8						
	N - 9						
	N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : AB CAOUTCHOUC		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 19 % taxées à 25 %				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: AB CAOUTCHOUC										Néant ☐ *													
Exercice ouvert le: 01012019 et clos le: 31122019						Données en nombre de mois		1	2														
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																							
Effectif moyen du personnel * :								YP	17,00														
Dont apprentis								YF															
Dont handicapés								YG															
Effectifs affectés à l'activité artisanale								RL															
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																							
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								OA	4 037 567														
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								OK															
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OL															
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								OT															
TOTAL 1								OX	4 037 567														
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OH															
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								OE															
Subventions d'exploitation reçues								OF	768														
Variation positive des stocks								OD	15 243														
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								OI															
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								XT															
TOTAL 2								OM	16 011														
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																							
Achats								ON	1 487 472														
Variation négative des stocks								OQ															
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								OR	315 356														
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								OS	186 926														
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								OZ															
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OW	425														
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								OU															
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								O9															
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OY															
TOTAL 3								OJ	1 990 179														
IV - Valeur ajoutée produite																							
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								OG	2 063 399														
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)								SA	2 063 399														
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	X																		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	4 037 567		Effectifs au sens de la CVAE *		EY	17,00													
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX																			
Période de référence				GY	0	1	/	0	1	/	2 0 1 9	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	1	9	
Date de cessation				HR																			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																							
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.																							

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122019

N° SIRET 39535843500034

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AB CAOUTCHOUC

ADRESSE (voie) 12 RUE DU CHAMP DE L'AIRE ZI DES BRUNELLERIES

CODE POSTAL 49080 VILLE BOUCHEMAINE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 6500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DA SILVA Prénom(s) JEAN
Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 3250
Naissance: Date 08/09/1969 N° Département 99 Commune Pays
Adresse : N° 2 Voie RUE JEAN ARP
Code Postal 49000 Commune ANGERS Pays FRANCE

Titre (2) Mme Nom patronymique BLOUIN Prénom(s) AGNES
Nom marital DA SILVA % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 3250
Naissance: Date 22/02/1968 N° Département 49 Commune CHOLET Pays
Adresse : N° 2 Voie RUE JEAN ARP
Code Postal 49000 Commune ANGERS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur. MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	c	
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c)	f	
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c) – (f)

2020	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	2468
------	--	------

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI

	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI	Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention
Total		

3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total		



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE

31122019

N° SIRET

3 9 5 3 5 8 4 3 5 0 0 0 3 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AB CAOUTCHOUC

ADRESSE (voie)

12 RUE DU CHAMP DE L'AIRE ZI DES BRUNELLERIES

CODE POSTAL

49080

VILLE

BOUCHEMAINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



*Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)*

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE
----------	---------------------------------------

Désignation de la société:														Adresse du siège social:															
AB CAOUTCHOUC 12 RUE DU CHAMP DE L'AIRE ZI DES BRUNELLERIES 49080 BOUCHEMAINE																													
SIRET		3	9	5	3	5	8	4	3	5	0	0	0	3	4	Mél : marcel@cabinet-nisenbaum.com													
Adresse du principal établissement:														Ancienne adresse en cas de changement:															

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

[illegible]

B	ACTIVITÉ
----------	-----------------

Activités exercées	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---	--

C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)
----------	--

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	Bénéfice imposable à 28%	503 067	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies-0 A* ☐ Pôle de compétitivité, art. 44 *undecies* ☐
 Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* ☐ Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies* ☐
 Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies* ☐ Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies A* ☐ Autres dispositifs ☐
 Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies* ☐
 Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater* W

D	IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
----------	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2.5%	
--	--

F	ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)
---	---

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-1), cocher la case ci-contre											
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom / Adresse									
		N°									
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-2), cocher la case ci-contre											
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse									
		N°									

G	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE
----------	----------------------------------

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	CIEL
---	-----	---	-----	--	--	------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
NISENBAUM Marcel 55 boulevard de Charonne 75011 PARIS		Tél: 0143704094	
OGA/OMGA	☐ Viseur conventionné ☒ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 08052020 Lieu: BOUCHEMAINE	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire: Gérant JEAN DA SILVA	
Signature:		Signature:	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'imôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

SARL AB CAOUTCHOUC
12, RUE DU CHAMP DE L'AIRE
49080 BOUCHEMAINE
SIRET : 395 358 435 00034

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
31/12/2019

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Exercice ouvert du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

SARL AB CAOUTCHOUC
12, RUE DU CHAMP DE L'AIRE
49080 BOUCHEMAINE
SIRET : 395 358 435 00034

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous portons à votre connaissance les conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé :



THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

Le Bail commercial avec la SCI ANGELA

La SARL AB CAOUTCHOUC a signé avec la SCI ANGELA représentée par Monsieur Jean DA SILVA également Gérant de la SARL AB CAOUTCHOUC, un bail commercial.

Les sommes facturées par la SCI ANGELA au titre de ce bail commercial s'élèvent à un total de 189 999,96€ HT sur l'exercice 2019.

- loyers : 15 500€ HT par mois, soit 186 000 € HT sur l'exercice 2019,
- charges : 333,33€ HT par mois, soit 3 999,96€ HT sur l'exercice 2019.

Le Bail commercial avec la société DALSOUPLE SN

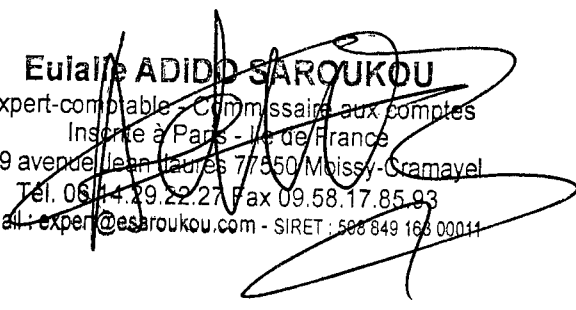
La SARL AB CAOUTCHOUC a signé avec la SAS DALSOUPLE SN représentée par Monsieur Jean DA SILVA également Gérant de la SARL AB CAOUTCHOUC, un bail commercial en date du 1^{er} janvier 2016.

Les loyers facturés par la SARL AB CAOUTCHOUC au titre de ce bail commercial à la SAS DALSOUPLE SN s'élèvent à 3 000€ HT par mois, soit un total de 36 000€ HT sur l'exercice 2019.

Les sommes ci-dessus n'ont pas varié sur les exercices 2018 et 2019

Moissy-Cramayel, le 13 juillet 2020

Eulalie ADIDO SAROUKOU
Commissaire aux comptes


Eulalie ADIDO SAROUKOU
Expert-comptable - Commissaire aux comptes
Inscrite à Paris - Ile de France
709 avenue Jean Jaurès 77550 Moissy-Cramayel
Tél. 06.14.29.22.27 Fax 09.58.17.85.93
Email : expert@esaroukou.com - SIRET : 508 849 166 00011

Eulalie ADIDO SAROUKOU / Commissaire aux comptes/Inscrite au Conseil Régional Paris Ile de France

THE JOURNAL OF THE AMERICAN MEDICAL ASSOCIATION PUBLISHED WEEKLY

Subscription price, \$5.00 per annum in advance.

Single copies, 15 cents. Entered as second-class matter, May 2, 1917.

Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices. Postmaster: Send address changes in this journal to THE JOURNAL OF THE AMERICAN MEDICAL ASSOCIATION, 535 North Dearborn Street, Chicago 10, Ill.

Acceptance for mailing at special rate of postage provided for in Act of October 3, 1917, authorized on July 28, 1928.

Copyright, 1930, by American Medical Association

Published by the American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago 10, Ill.

Entered as second-class matter, May 2, 1917. Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Acceptance for mailing at special rate of postage provided for in Act of October 3, 1917, authorized on July 28, 1928.

Copyright, 1930, by American Medical Association

SARL AB CAOUTCHOUC
12, RUE DU CHAMP DE L' AIRE
49080 BOUCHEMAINE
SIRET : 395 358 435 00034

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31/12/2019

Aux Associés,

Mesdames Messieurs Les Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire du 29 juin 2018, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport (21 pages).

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Gérant. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les dotations aux provisions financières constatées dans les comptes et faisant l'objet d'une note dans l'annexe.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

ES

2/21

[illegible][illegible][illegible]

the 1990s, the number of people in the world who are under 15 years of age is expected to increase from 1.1 billion to 1.5 billion. The number of people aged 65 and over is expected to increase from 200 million to 400 million. The number of people aged 15 and over is expected to increase from 3.5 billion to 4.5 billion. The number of people aged 15 and over is expected to increase from 3.5 billion to 4.5 billion. The number of people aged 15 and over is expected to increase from 3.5 billion to 4.5 billion.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'il n'y avait pas d'incidence sur les comptes clos au 31/12/2019.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

ES

3/21

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Moissy-Cramayel, le 13 juillet 2020

Eulalie SAROUKOU
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Eulalie ADIDO SAROUKOU
Expert-comptable - Commissaire aux comptes
Inscrite à Paris - Ile de France
709 avenue Jean Jaures 77550 Moissy-Cramayel
Tél: 09 14 29 22 27 Fax 09 58 17 55 93
Email : expert@easroukou.com - SIRET : 508 848 163 0001

ES

4/21

1. What is the main purpose of the document?

2. What are the key findings?

3. What are the recommendations?

4. What are the next steps?

5. What are the conclusions?

6. What are the implications for practice?

7. What are the limitations?

8. What are the strengths?

9. What are the weaknesses?

10. What are the overall findings?

11. What are the conclusions?

12. What are the implications for practice?

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		9 950,00	9 950,00				
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions		1,00		1,00	0,00	1,00	0,00
Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 304 646,85	1 016 850,29	287 796,56	5,70	348 735,62	7,80
Autres immobilisations corporelles		337 992,77	202 901,09	135 091,68	2,67	136 568,71	3,05
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations		204 024,64		204 024,64	4,04	229 527,72	5,13
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		30,00		30,00	0,00	30,00	0,00
TOTAL (I)		1 856 645,26	1 229 701,38	626 943,88	12,41	714 863,05	15,99
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises		400 813,17	55 232,77	345 580,40	6,84	375 225,02	8,39
Avances & acomptes versés sur commandes		3 810,51		3 810,51	0,08		
Clients et comptes rattachés		597 918,06		597 918,06	11,83	772 292,72	17,27
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux		169,00		169,00	0,00	3 817,51	0,09
. Etat, impôts sur les bénéfices		37 727,00		37 727,00	0,75	33 836,00	0,76
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		17 939,83		17 939,83	0,36	12 687,67	0,28
. Autres							
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		3 421 871,17		3 421 871,17	67,73	2 555 403,34	57,14
Charges constatées d'avance		414,86		414,86	0,01	3 832,25	0,09
TOTAL (II)		4 480 663,60	55 232,77	4 425 430,83	87,59	3 757 094,51	84,01
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		6 337 308,86	1 284 934,15	5 052 374,71	100,00	4 471 957,56	100,00

[illegible]

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	99 092,00	1,96	99 092,00	2,22
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	9 909,20	0,20	9 909,20	0,22
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	3 853 813,40	76,28	3 369 668,26	75,35
Résultat de l'exercice	457 369,30	9,05	484 145,14	10,83
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	4 420 183,90	87,49	3 962 814,60	88,61
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	4 640,43	0,09	8 863,08	0,20
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	279 287,71	5,53	343 095,07	7,67
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	129 280,00	2,56	29 326,00	0,66
. Organismes sociaux	105 896,09	2,10	59 792,66	1,34
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	29 131,00	0,58	27 197,00	0,61
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 729,00	0,07		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	80 226,58	1,59	40 869,15	0,91
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	632 190,81	12,51	509 142,96	11,39
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	5 052 374,71	100,00	4 471 957,56	100,00

712249 LATOT

[illegible]

PASSIF	(15 mo:2) 311515018 Exercice 010, 10	(15 mo:2) 311515018 Exercice 010, 10
--------	--	--

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%			
Ventes de marchandises	3 774 388,11	200 770,96	3 975 159,07	98,45	3 708 375,44	98,26	266 784	7,19			
Production vendue biens											
Production vendue services	57 705,79	4 702,42	62 408,21	1,55	65 764,58	1,74	-3 356	-5,09			
Chiffres d'Affaires Nets	3 832 093,90	205 473,38	4 037 567,28	100,00	3 774 140,02	100,00	263 427	6,98			
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation			768,38	0,02	4 525,64	0,12	-3 757	-83,02			
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			21 991,95	0,54	10 814,55	0,29	11 177	103,36			
Autres produits											
Total des produits d'exploitation (I)			4 060 327,61	100,56	3 789 480,21	100,41	270 847	7,15			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			997 914,48	24,72	969 963,35	25,70	27 951	2,88			
Variation de stock (marchandises)			-15 243,07	-0,37	-46 470,52	-1,22	31 227	67,20			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			404 685,54	10,02	440 203,18	11,66	-35 518	-8,06			
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			587 153,74	14,54	637 759,87	16,90	-50 606	-7,92			
Impôts, taxes et versements assimilés			122 382,72	3,03	109 920,85	2,91	12 462	11,34			
Salaires et traitements			945 496,83	23,42	704 337,14	18,66	241 159	34,24			
Charges sociales			297 771,22	7,38	188 154,49	4,99	109 617	58,26			
Dotations aux amortissements sur immobilisations			115 162,75	2,85	110 091,90	2,92	5 071	4,61			
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant			44 887,69	1,11	10 770,08	0,29	34 117	316,78			
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			425,00	0,01	333,33	0,01	92	27,63			
Total des charges d'exploitation (II)			3 500 636,90	86,70	3 125 063,67	82,80	375 573	12,02			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			559 690,71	13,86	664 416,54	17,60	-104 726	-15,75			
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés			46 652,11	1,16			46 652	N/S			
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)			46 652,11	1,16			46 652	N/S			
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées											
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)											
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			46 652,11	1,16			46 652	N/S			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			606 342,82	15,02	664 416,54	17,60	-58 074	-8,73			

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 234,92	0,03	4 037,08	0,11	-2 803	-69,42
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	1 234,92	0,03	4 037,08	0,11	-2 803	-69,42
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 631,44	0,09	4,48	0,00	3 627	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 631,44	0,09	4,48	0,00	3 627	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 396,52	-0,05	4 032,60	0,11	-6 428	-159,41
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	146 577,00	3,63	184 304,00	4,88	-37 727	-20,46
Total des Produits (I+III+V+VII)	4 108 214,64	101,75	3 793 517,29	100,51	314 697	8,30
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 650 845,34	90,42	3 309 372,15	87,69	341 473	10,32
RÉSULTAT NET	457 369,30	11,33	484 145,14	12,83	-26 776	-5,52
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

ES

8/21

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 5 052 374,71 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 457 369,30 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

DISCUSSION

The first of the two main points of the discussion is the question of the nature of the evidence which is presented in the report.

The second point is the question of the nature of the evidence which is presented in the report.

The third point is the question of the nature of the evidence which is presented in the report.

CONCLUSION

The conclusion of the discussion is that the evidence presented in the report is of a nature which is not sufficient to establish the facts of the case.

The conclusion of the discussion is that the evidence presented in the report is of a nature which is not sufficient to establish the facts of the case.

REFERENCES

1. The first reference is to the report of the Committee on the Question of the Nature of the Evidence which is presented in the report.

2. The second reference is to the report of the Committee on the Question of the Nature of the Evidence which is presented in the report.

APPENDIX

APPENDIX A

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

10/21

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - FONDS COMMERCIAL

Néant

1.6 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend

à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par

le Gouvernement (confinement et aides de l'Etat), n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes 2019, le dirigeant n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent

en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

[illegible][illegible]

the 1990s, the number of people in the world who are under 15 years of age is expected to increase by 1.5 billion, from 1.1 billion in 1990 to 2.6 billion in 2010. The number of people aged 65 and over is expected to increase by 1.1 billion, from 350 million in 1990 to 1.4 billion in 2010. The number of people aged 15-64 is expected to increase by 1.5 billion, from 2.5 billion in 1990 to 4.0 billion in 2010. The number of people aged 65 and over is expected to increase by 1.1 billion, from 350 million in 1990 to 1.4 billion in 2010. The number of people aged 15-64 is expected to increase by 1.5 billion, from 2.5 billion in 1990 to 4.0 billion in 2010.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

THE UNITED STATES OF AMERICA

DEPARTMENT OF JUSTICE

OFFICE OF THE ATTORNEY GENERAL

WASHINGTON, D. C. 20530

FOR THE ATTORNEY GENERAL

BY: [Signature] / [Name]

IN WITNESS WHEREOF

THE UNITED STATES OF AMERICA

DEPARTMENT OF JUSTICE

WASHINGTON, D. C.

10/1/78

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	9 950		
Terrains			
Constructions sur sol propre	1		
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	1 293 147		16 500
Autres install., agencements, aménagements	241 676		
Matériel de transport	12 540		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	74 846		36 247
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 622 210		52 747
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	229 528		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	30		
TOTAL	229 558		
TOTAL GENERAL	1 861 718		52 747

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			9 950	
Terrains				
Constructions sur sol propre			1	
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels		5 000	1 304 647	
Autres install., agencements, aménagements			241 676	
Matériel de transport			12 540	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		27 316	83 777	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		32 316	1 642 641	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		25 503	204 025	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			30	
TOTAL		25 503	204 055	
TOTAL GENERAL		57 819	1 856 645	

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	9 950			9 950
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	944 411	77 439	5 000	1 016 850
Installations, agencements divers	116 672	26 667		143 340
Matériel de transport	12 540			12 540
Matériel de bureau, informatique, mobilier	63 281	11 056	27 316	47 022
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 136 905	115 163	32 316	1 219 751
TOTAL GENERAL	1 146 855	115 163	32 316	1 229 701

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	77 439				
Installations, agencements divers	26 667				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	11 056				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	115 163				
TOTAL GENERAL	115 163				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

14/21

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	10 345	44 888		55 233
Sur comptes clients	425		425	
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	10 770	44 888	425	55 233
TOTAL GENERAL	10 770	44 888	425	55 233
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		44 888	425	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	204 025		204 025
Prêts			
Autres immobilisations financières	30		30
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	597 918	597 918	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	169	169	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	37 727	37 727	
- T.V.A.	17 940	17 940	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	415	415	
TOTAL GENERAL	858 223	654 169	204 055
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	279 288	279 288		
Personnel et comptes rattachés	129 280	129 280		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	105 896	105 896		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	29 131	29 131		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	3 729	3 729		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	4 640	4 640		
Autres dettes	80 227	80 227		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	632 191	632 191		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

16/21

Emprunts et dettes contractés auprès associés				
Emprunts remboursés au cours d'exercice				
Emprunts contractés au cours d'exercice				
TOTAL GENERAL	835 181	835 181		
Produits constatés d'avance				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Autres dettes	80 551	80 551		
Groupe et associés	4 840	4 840		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
- Autres impôts et taxes	3 158	3 158		
- Obligations cautionnées				
- T.V.A.	38 131	38 131		
- Impôts sur les bénéfices				
Etat et autres collectivités publiques:				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	102 888	102 888		
Personnel et comptes rattachés	158 580	158 580		
Fournisseurs et comptes rattachés	538 388	538 388		
Emprunts et dettes financières				
- Titres émis au				
- à au au maximum				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts obligataires convertibles				
ETAT DES DETTES	Montant brut	au net de la provision	au net de la provision	au net de la provision

Prêts et avances consentis aux associés			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
TOTAL GENERAL	828 553	828 188	504 032
Crédits constatés d'avance	412	412	
Dépôts divers			
Groupe et associés			
- Divers			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- T.V.A.	11 840	11 840	
- Impôts sur les bénéfices	31 151	31 151	
Etat et autres collectivités publiques:			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	488	488	
Personnel et comptes rattachés			
Crédances représentatives de titres prêtés			
Autres créances clients	815 818	815 818	
Clients douteux ou litigieux			
Autres immobilisations financières	30		30
Prêts			
Crédances rattachées à des participations	504 032		504 032
ETAT DES CREANCES	Montant brut	au net de la provision	au net de la provision

1 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - AVANCES AUX DIRIGEANTS

Désignation	Montant origine	Remboursem. antérieurs	Remboursem. exercice	Net

Conditions consenties:

8.2 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	169
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	169

8.3 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 307
Dettes fiscales et sociales	186 425
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 270
TOTAL	214 002

17/21

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.4 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	415	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	415	

Commentaires:

8.5 - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

8.6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	6 500	15,25
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	6 500	15,25

Commentaires:

8.7 - PARTS BENEFICIAIRES

Valeur	Nombre

Etendue des droits qu'elles confèrent:

18/21

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.8 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	3 975 159
Ventes de produits finis	
Prestations de services	62 408
TOTAL	4 037 567

Répartition par marché géographique	Montant
France	3 832 094
Etranger	205 473
TOTAL	4 037 567

8.9 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impôts	Impôts
Résultat courant	606 343	
Résultat exceptionnel (et participation)	-2 397	
Résultat comptable	457 369	

Commentaires:

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

10-10-1964

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.2 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 200
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	4 200

Commentaires:

9.3 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers	8	
TOTAL	16	

Commentaires:

0000000000

0000000000

0000000000

0000000000

0000000000

0000000000

0000000000

0000000000

0000000000

0000000000

0000000000

0000000000

0000000000

0000000000

0000000000

0000000000

0000000000

0000000000

0000000000

0000000000

0000000000

0000000000

0000000000

0000000000

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	99 092	99 092	99 092	99 092	99 092
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	4 037 567	3 774 140	3 683 292	3 552 602	3 164 673
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	763 572	785 074	760 045	622 274	597 828
c) Impôt sur les bénéfices	146 577	184 304	193 482	157 341	140 007
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	616 995	600 770	566 563	464 933	457 821
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	457 369	484 145	502 665	330 372	295 362
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	725 497	484 337	588 651	464 924	456 816
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	517 771	408 154	468 496	419 579	296 674

Observations complémentaires

21/21